LE MÉGAPHONE

Le porte-plume des porte-voix

N° 10 **Le bulletin d'ADVOCACY FRANCE** **Janvier 2002**

L'édito

En ce début d'année, au moment de formuler les vœux de bonne et heureuse année à chacun d'entre vous, j'ai souhaité que cet éditorial soit de façon un peu inhabituelle une réflexion métaphorique…la métaphore est une image qui explicite une réalité pour mieux la faire comprendre.

Comme vous le voyez ou le verrez en lisant ce Mégaphone, le travail de l'association se poursuit et nous portons des projets dont nous pouvons être fiers comme celui de l'Espace Convivial Citoyen à Caen ou notre installation dans un local (deux-après midi par semaine), partagé avec « La maison de toutes les chimères », au 21 ter rue Voltaire à Paris 11ème qui permet d'élaborer enfin un projet parisien.

Des avancées significatives sur le droit des usagers sont en marche, pourtant il faut rester vigilant pour que les pratiques et les mentalités évoluent et que l'on ne se paie pas simplement de mots, en substituant par exemple la santé mentale à la psychiatrie ou tout simplement, en continuant à faire des exceptions discriminantes pour les personnes handicapées et/ou en souffrance psy…

Pour rester vigilant, l'association se veut un espace de rencontres, de discussions et d'élaboration collective, s'y rencontrent des personnes selon des trajectoires improbables ailleurs. Les « lunettes » avec lesquelles nous regardions le monde changent soudain d'optique.

Alors laissons filer la métaphore… C'est le caillou dans la chaussure qui remet en question l'évidence de poser un pied devant l'autre; on se met sur le côté, le talus, et en contemplant le chemin on regarde. Le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir mais aussi ses compagnons de route, ceux qu'il faut soutenir, ceux qui arrivent. L'effort de chacun aussi se mesure. On regarde l'état du chemin, la direction à prendre et les choix qu'il faut faire à chaque pas.

Lorsque le petit caillou qui a permis ce miracle est enlevé, on peut même danser. Danser ensemble, tout en sachant qu'un autre petit caillou nous attend un peu plus loin avec ses petits miracles, car le chemin qu'on a pris est loin d'être un sentier battu. Plutôt caillouteux ce chemin de traverse, mais ceux qui cheminent ensemble sont plus nombreux et tellement courageux… c'est ici que se termine la métaphore…

Pour cette année mon souhait, c'est que notre chemin, dans les souliers de l'association, nous permette autant de petits cailloux que de petits miracles et qu'ainsi nous ayons autant d'occasions de danser.

BONNE ANNEE

La Présidente Martine DUTOIT

Réinventons une façon d'être ensemble

Pour une aide solidaire et bénévole, cette association est la vôtre, vous pouvez nous rejoindre

ADVOCACY FRANCE
8, rue Thureau Dangin
75015 Paris
Tel/Fax :
01 45 32 22 35
06 13 10 93 97

ADVOCACY Caen Basse-Normandie
1018 Grand Parc
Hérouville Saint Clair
14200
Tel :
02 31 94 70 25

Le Mégaphone

DES NOUVELLES DE LA CEDI
(Commission d'Etude des Demandes d'Intervention)

Depuis le mois de septembre la CEDI s'est réunie tous les mois dans notre nouveau local à la Maison de toutes les Chimères, au 2ème étage du Centre International de Culture Populaire situé 21 ter Rue Voltaire 75011 Paris.

Les usagers y sont toujours majoritairement présents et notre recherche de personnes plus au fait des questions de droit n'a pas encore porté ses fruits.

Les demandes nous arrivent toujours très régulièrement de toute la France. Certaines sont l'occasion de revisiter des questions de droit mais dans leur majorité les personnes sont plutôt confrontées à des imbroglios administratifs et à un grand isolement, leur parole est devenue suspecte. Les discussions qui font suite à ces dernières demandes débouchent sur des conseils, une écoute et c'est donc sous forme de soutien et d'entraide que nous sommes amenés le plus souvent à intervenir.

Quelques exemples…

Un jeune homme hospitalisé dans un secteur parisien en HO. Sans notion de danger pour lui ou autrui, alors que la famille pouvait signer une HDT. Premier contact avec la psychiatrie et les médicaments. Deux personnes de la CEDI sont allées le visiter et le conseiller. Comment obtenir par la force un consentement aux soins ? L'infirmière rencontrée sur place nous explique qu'il a eu des explications et qu'il ne veut rien entendre, il s'obstine à demander sa sortie. A cette occasion, nous constatons que le document remis aux patients contenant les voies de recours est bourré d'inexactitudes. Une pratique de ce service est la menace de se retrouver dans le pavillon éloigné de Paris. Aurait-on inventé des « quartiers sécuritaires » pour ces structures de type cliniques ouvertes au plus près du lieux d'habitation de ces parisiens ? Les lieux de soins s'améliorent en confort d'accueil, qu'en est-il des pratiques….l'histoire de ce jeune homme est à rebondissement…une permission obtenue le jour où il est convoqué par la Commission Département d'Hospitalisation Psychiatrique. Une fugue… et une ..HO qui se prolonge… Il n'a plus son logement… comment fabriquer de la maladie mentale…les questions se posent.

Une jeune femme de Paris, se bat pour choisir son médecin… considérée comme une mauvaise malade, on lui conseille le privé…

Une femme de Grenoble, prise dans un conflit conjugal, suivie par un généraliste car elle est déprimée, vit sous la menace d'une ré-hospitalisation sous contrainte. Cela s'est déjà produit (35 jours d'hospitalisation), une ambulance et un embar-

avec son mari… Quels seront ses droits lors du divorce après cet étiquetage en psychiatrie ?

Un homme de Paris qui après avoir à nouveau rétabli brillamment sa situation professionnelle, fait retour sur des années passées en psychiatrie en hospitalisation sous contrainte, sous étiquettes diverses et traitements inadaptés, car il souffre d'une addiction pour le jeu que peu de psychiatres savaient traiter, alors qu'actuellement il est pris en charge psychologiquement de façon satisfaisante. Pourquoi ce passage par la contrainte… la perte de la dignité… les séjours en chambre d'isolement lorsqu'il se sentait devenu un zombi et se révoltait… nous l'avons mis en contact avec un avocat…

Une femme du Calvados qui se retrouve en psychiatrie après des violences conjugales… sa parole est frappée de discrédit … les choses s'enchaînent ainsi… sa parole cherchait une adresse….

Un homme du Mans. Le fait d'avoir eu affaire un jour avec les services de psychiatrie il y a 15 ans et de l'avoir contesté, ont entraîné une série de catastrophes : on lui refuse un logement social et ce monsieur doit engager diverses procédures pour faire valoir ses droits et il s'endette. Actuellement ce monsieur n'a plus d'électricité. Il vit dans des conditions inhumaines en plein hiver malgré la Loi contre les exclusions. Le CCAS ne veut pas débourser le secours nécessaire pour trouver un arrangement à l'amiable dans le règlement de sa dette et le rétablissement de son électricité. Un logement social lui est refusé, sur des déclarations du service social datant de 15 ans, alors qu'il doit vendre la maison de sa mère dont il a hérité avec son frère et qu'il habite.

Divers courriers ont été adressés de notre part dans un premier temps pour régler le problème EDF. Notamment auprès du Secours Catholique du Mans nous renvoyant une fin de non recevoir en référence aux dispositifs de la Loi contre les exclusions, donc au CCAS. Le CCAS n'a pas répondu à notre courrier. Nous envisageons la rédaction d'un communiqué de presse dés le début du mois de janvier. Pour l'accès au logement social et pour dépasser cette situation qui défie l'entendement nous pensons que seule une médiation par des élus pourrait aboutir.

C'est par dizaines que chaque mois des demandes par courrier ou par téléphone nous arrivent. **Nous ne souhaitons pas devenir un service mais** bien renforcer notre équipe pour **développer cette entraide et cette fonction d'écoute et de conseil**…Une demande a été faite au bureau de la Démocratie Sanitaire du Ministère, espérons que cette demande débouche sur une aide concrète cette année !

Par ailleurs nous avons été également sollicités par des infirmiers constatant des problèmes éthiques dans la prise en charge des patients.

Pour exemple, *le transfert contre son gré dans son pays d'origine d'une personne*

s

.../... préoccupation des conditions d'accueil et de prise en charge. Nous avons pu aider ce professionnel consciencieux à trouver des relais associatifs. D'autres nous ont sollicités pour soutenir des actions revendicatives contre les conditions inacceptables d'accueil des patients.

Les membres de la CEDI

TEMOIGNAGE
LES BIENFAITS
D'UN ENGAGEMENT

Mon expérience à ADVOCACY m'a permis de me rendre compte que ma parole avait une valeur, et de peu à peu prendre une plus grande confiance en moi.
Nous sommes tous des bénévoles.
Nous partageons à la fois nos compétences et notre savoir faire.
Nous sommes une association à la fois de professionnels et d'usagers en santé mentale, c'est cela notre force.
Je pense que grâce à cette association, notre regard d'usagers change sur les professionnels et vice-versa.
Notre alliance me montre que ma parole sera respectée et que mon avis sera entendu.
Alors si après tout cela, tu as envie de faire quelque chose, viens nous rejoindre...

FLORENCE

A PROPOS DE L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE G. MARCHANT de TOULOUSE

Nous avons été sollicités par le SERPSY (Soins, Etudes et Recherches en PSYchiatrie) le 17 Décembre dernier, nous informant de la pétition scandaleuse signée par des médecins pneumologues du CHU de Toulouse contre l'implantation des patients de psychiatrie de l'hôpital Marchant, après que ce dernier ait été particulièrement touché par l'explosion de l'usine AZF, dans la proximité de leur service de pneumologie. **Nous souhaitons nous associer à toutes démarches dénonçant ces représentations infamantes de la pathologie mentale** et comptons adresser divers courriers dans ce sens au Ministère et au CHU. Nous avons par ailleurs informé le réseau des associations d'usagers en France et en Europe.

Non la maladie mentale n'est pas contagieuse, de plus tout comme une maladie des poumons, elle peut être le lot de tout un chacun.

Vous vous sentez concernés par les problèmes psy, les droits de l'homme et du citoyen, venez soutenir notre réseau...

Nous sommes un groupe d'usagers, de professionnels et de simples citoyens,travaillant ensemble pour faire entendre et respecter la parole des personnes discréditées de fait de leurs problèmes de santé mentale.

LE MÉGAPHONE

A CAEN, LES USAGERS S'ORGANISENT

Quel plaisir que de rêver de Paris, à la naissance d'un lieu de rencontre inédit. Grâce au journal de bord que j'ai la chance d'avoir entre les mains, je découvre avec bonheur tous les mouvements, questions, réflexions qui animent quelques personnes très motivées à inventer de nouveaux rapports entre elles et dans la cité. Pas facile de créer un nouvel espace citoyen largement autogéré. Je découvre à travers cet écrit une trentaine de personnes qui se croisent, entrent, sortent, se chamaillent, s'interpellent, rêvent, construisent ensemble…Un lieu se dessine dans mon imaginaire, la boulangerie d'à côté qui fournit le pain et les gâteaux, gratis le plus souvent…, le voisinage (l'ancien secrétaire d'un colonel de la Marine Nationale, la passante, ancienne propriétaire des lieux). Je vois aussi la terrasse improvisée sur le trottoir où l'on prend le café quand il fait beau (mais il fait souvent beau en ce mois d'Août à Caen), la voiture (celle de qui ?) toujours prête à partir pour un pique-nique, pour une ballade à la mer…A l'intérieur, j'imagine parfois les tasses et les jeux qui traînent, les problèmes d'électricité, et toutes ces discussions parfois âpres, « les coups de gueule », les votes, j'ai particulièrement aimé celui qui décide finalement de peindre sur la vitrine, la dénomination du lieu : **Espace Convivial et Citoyen**. Au jour le jour on découvre progressivement l'organisation qui se met en place, fabrication d'une carte de membre, comité de pilotage, réunion hebdomadaire, passation de la clé qui comme le furet glisse de main en main pour assurer la continuité (mais sa cachette la plus sûre est chez la boulangère!). La maison doit être ouverte le plus possible, elle l'est même le Dimanche... C'est l'auberge espagnole où chacun apporte quelque chose de ce qu'il est. Espace à vivre, c'est aussi un espace à penser et l'on s'interroge beaucoup, sur l'isolement, «la place de la personne en souffrance psychique, l'intérêt du lieu, son but», «à quoi sert la vie, comment être heureux…».

La vie dans le lieu invente elle-même ses réponses. Chacun transmet quelque chose de son désir, de ses savoir-faire, initiation à internet, au djembé, projet d'atelier de tricot et de couture, de sorties, piscine, cheval… La solidarité se met en place, accompagnements à l'hôpital, coups de main, de même que les relations publiques, vernissage à l'hôpital, recherche de contacts et de partenariats avec un club de voile, avec le CLAC (Collectif d'Artistes Caennais). Tout cela est passionnant, foisonnant et j'attends avec impatience de découvrir ce lieu et ceux qui le font vivre, lors de la journée Portes Ouvertes du 25 Janvier 2002. A tous ces nouveaux pionniers, merci pour leur enthousiasme et leur générosité.

N.B. APRES LA FETE…
LONGUE VIE A L'ESPACE CONVIVIAL ET CITOYEN DE CAEN
C'est encore mieux que ce que j'imaginais, ***il faut absolument visiter ce lieu et rencontrer les usagers d'AUSER,*** *Association d'Usagers et d'ex-usagers* ***S****olidaires* ***E****t* ***R****éagissants, qui l'animent …*

Michèle DRANCOURT

A VOS AGENDAS

Notez bien une nouvelle adresse,
celle de notre **lieu de permanences à Paris**
qui sera ouvert en Mars prochain,
les Mardi et Jeudi après-midi :
Advocacy France
La maison de toutes les chimères
21 ter rue Voltaire
75011 PARIS

Pour découvrir ce nouveau lieu
et rencontrer les membres de l'association
nous espérons que vous viendrez nombreux
à la fête que nous organiserons :

le Samedi 2 Mars 2002,
dans l'après-midi..

LE MÉGAPHONE

Qu'en dites-vous?

L'Espace convivial citoyen est né

L'Auser (Association d'usagers et ex-usagers solidaires et réagissant en santé mentale) a inauguré, samedi, l'Espace convivial citoyen, rue Singer. Espace d'échanges, il permet aux personnes qui ont eu des problèmes psychologiques, parfois exclues socialement, de se retrouver. Caroline Fellouse, la présidente de l'Auser et Joseph Parodzaï, vice-président, expliquent l'importance de l'existence de ce local.

Joseph Parodzaï et Caroline Fellouse, de l'Auser, ont désormais leur local place Felix-Eboué.

Quel est le but et le fonctionnement de l'Auser ?

Caroline Fellouse. C'est une association d'usagers en santé mentale, c'est-à-dire des personnes qui ont eu des problèmes psychologiques, au sens le plus large, et qui veulent discuter, échanger, faire des activités. Nous sommes très liés à Advocacy, une association qui regroupe les personnes soignantes.
Joseph Parodzaï. Nous voulons déstigmatiser, informer sur les usagers en santé mentale. Avant l'intervention de Advocacy, qui se charge de l'aspect financier, nous avions un problème de structure réelle, les membres ne pouvant assumer leur autonomie. Nous n'avions pas de local. Grâce au « tutorat » d'Advocacy nous allons maintenant pouvoir mieux fonctionner.

Pourquoi avoir un local est-il si important ?

Caroline Fellouse. Les usagers en santé mentale sont parfois isolés socialement, coupés du monde professionnel. Un lieu institutionnel reconnu peut servir de point d'appui pour échanger, aider, conseiller. L'Espace convivial citoyen permettra aussi d'organiser des activités en commun, animées par les membres. Mais avoir notre propre local est aussi un moyen de gagner une autonomie réelle, qu'Auser gère les subventions, ses activités et la rémunération de ses deux employés.

Qui peut venir à l'Espace convivial citoyen ?

Joseph Parodzaï. Notre porte est ouverte à tous les gens, concernés ou pas. Toute personne usager en santé mentale, marginalisée, touchée psychologiquement et qui veut participer à nos activités : piscine, randonnée, équitation, modelage, informatique, radio sur TSF 98 est la bienvenue à l'Espace convivial.
Caroline Fellouse. Nous ne souhaitons pas accueillir de personnes en période de crise car nous n'avons pas de compétences médicales.
Il s'agit plus d'intervenir après par du soutien, du réconfort. Nous avons déjà observé des améliorations de comportement, des gens qui se sont très bien réinsérés socialement.

□ **Pratique.** Espace convivial citoyen, 5, rue Singer (place Felix-Eboué). Tél. 02 31 86 11 79. Ouvert du lundi au vendredi, de 10 h à 18 h et de 15 h à 18 h les jours fériés.

ATTENTION …….. IL Y A UN COLLAGE DANS L'ORIGINAL

ADVOCACY FRANCE

8, rue Thureau Dangin
75015 PARIS
Tél/fax : 01 45 32 22 35
advocacy.france@noos.fr

BULLETIN D'ADHESION
2002

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
Ville : ..... **Code postal :** .....
Tél. :.....**Fax** : .....
Portable : .....
E.Mail : .....

☐ J'adhère à l'Association ADVOCACY-France :
- 20 Euros pour l'année (comprend l'envoi du bulletin **Mégaphone**)

☐ comme membre bienfaiteur : - 55 euros

☐ **Je désire juste recevoir Mégaphone cette année : 11 Euros**

Règlement à adresser à : **Martine DUTOIT - ADVOCACY-France**
8 rue Thureau Dangin 75015 PARIS
(chèque à l'ordre ADVOCACY-France)

☐ **Souhaitez-vous participer à la Commission d'Etude des Demandes d'interventions (CEDI) à PARIS**

Souhaitez-vous participer à d'autres actions :

- ☐ **Le Conseil d'Administration**
- ☐ **Le Mégaphone**
- ☐ **Porter témoignage**
- ☐ **Participer à la vie locale**
- ☐ **Participer aux séminaires**
- ☐ **Etre aidé par la CEDI**
- ☐ **Secrétariat**
- ☐ **Correspondant régional**
- ☐ **Développement d'une délégation régionale**
- ☐ **Développement du site WEB**

Autres suggestions et contributions :

VOUS POUVEZ AUSSI NOUS CONTACTER PAR E-MAIL :
advocacy.france@noos.fr